



Le métier

L'**économiste de la construction** garantit la faisabilité technique et financière d'un projet, ainsi que le respect du budget. Cependant, ses missions peuvent varier grandement, notamment en fonction de son lieu d'exercice. S'il travaille dans un cabinet extérieur, il est essentiellement chargé de décrire et de chiffrer la réalisation d'un ouvrage donné. Le cas échéant, il peut également conseiller et assister le maître d'œuvre, surtout si celui-ci est un particulier, dans le choix des fournisseurs ou des matériaux par exemple. Doté d'une vision globale et détaillée des coûts, il est aussi au fait des réglementations en vigueur qui peuvent avoir une incidence sur les choix de matériaux ou des techniques utilisés. Réactif, il doit être en mesure de proposer des solutions lorsque des difficultés techniques ou économiques surviennent. S'il travaille au sein d'une entreprise du BTP sa mission principale sera de répondre aux appels d'offres. Si son entreprise remporte le marché, il est alors chargé de mener la contre-étude technique et de s'assurer de la faisabilité du projet, compte tenu du budget et des délais impartis. Il a donc un rôle central et des relations avec de nombreux interlocuteurs.

Pré-requis

L'admission s'effectue selon les procédures d'orientation en vigueur, après un baccalauréat technologique, scientifique ou professionnel

Après le BTS

Vie active

- Dans les entreprises de la construction
- Dans les bureaux d'économistes de la construction
- Dans les bureaux d'ingénierie
- Dans les cabinets d'architectes
- Dans les cabinets d'assurances
- Dans les administrations et collectivités territoriales
- Dans d'autres structures (fabricants, fournisseurs...)

Poursuite d'études (sur dossier)

- Licences Professionnelles ou Licences
- CPGE ATS (Classes Préparatoires Grandes Écoles Adaptation Technicien Supérieur)
- Écoles d'ingénieurs

Déroulement des études

Enseignement Technologique et Professionnel

- Études des constructions
- Économie de la construction
- Projet d'ouvrage
- Économie générale

Enseignement Général

- Mathématiques
- Français
- Langue vivante
- Sciences physiques

Durée de la formation : 2 ans dont 8 semaines en entreprises

Régime des études : Externe, 1/2 pensionnaire ou interne



Renseignements et inscription

Lycée Cantau - 1, Allée de Cantau - 64600 Anglet
Tél. : 05 59 58 06 06 - Mail : ce.0640001d@ac-bordeaux.fr